

OFFRE EXCLUSIVE POUR LES MEMBRES DE LA CCG

UNE ÉQUIPE D'AVOCATS ET NOTAIRES AU BOUT DU FIL



POUR TOUTE L'ANNÉE...

Profitez d'un **SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES TÉLÉPHONIQUES ILLIMITÉES** avec les experts avocats et notaires de l'équipe **DÉCARIE AVOCATS NOTAIRES**.

Toute notre équipe dédiée d'avocats et de notaires à votre disposition, à un seul coup de fil, pour toute l'année, **À UN PRIX INFÉRIEUR À VOTRE FORFAIT CELLULAIRE ANNUEL**, c'est maintenant possible.

Chez Décarie Avocats Notaires, **nous innovons pour mieux vous servir**.



POUR UN FORFAIT ANNUEL À PRIX MODIQUE ET FIXE, vous aurez toute l'année un juriste au bout du fil prêt à vous donner des réponses rapides sur vos questions d'ordre juridique afin de vous aider à bâtir votre entreprise sur des assises solides et ce, à un coût fixe et prévisible.

Notre équipe multidisciplinaire est en mesure de vous conseiller notamment dans les domaines suivants :

- | | | |
|----------------------------|--------------------|------------------------|
| ▪ Droit des affaires | ▪ Droit corporatif | ▪ Litige commercial |
| ▪ Litige civil | ▪ Droit du travail | ▪ Droit de la famille |
| ▪ Notariat | ▪ Droit immobilier | ▪ Successions |
| ▪ Droit de la construction | ▪ Droit pénal | ▪ Droit de la personne |

Grâce à cette offre exclusive aux membres de la Chambre de commerce de Gatineau, vous pourriez éviter, non seulement des frais de consultation juridique à la pièce, une dépense d'entreprise importante au fil du temps, mais surtout **ÉVITER DE VOUS EN PRIVER** pour des petites vérifications de la vie courante de votre entreprise et ainsi commettre, sans vous en rendre compte, des erreurs dont les conséquences pourraient mettre en péril la pérennité de votre entreprise. **CESSEZ D'AVOIR PEUR D'ÊTRE FACTURÉ À LA MINUTE!**

*Conditions

- Vous devez être membre en règle de la Chambre de commerce de Gatineau. Une vérification sera faite pour confirmer votre adhésion.
- La portée des consultations juridiques téléphoniques illimitées est soumise à une entente de service qui en prévoit les termes et conditions d'exercice.
- Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 2019.

**EN ADHÉRANT AU SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES
TÉLÉPHONIQUES ILLIMITÉES, BÉNÉFICIEZ EN PRIME DU SERVICE SUIVANT :**

SERVICE DE MISE À JOUR ANNUELLE ET DE GREFFE CORPORATIF



**POUR FAIRE LES BONS DOCUMENTS
ET LES METTRE À L'ABRI...**

Toutes les sociétés incorporées ont des obligations légales, notamment :

- Veiller à la mise à jour annuelle des registres gouvernementaux
- Assurer la tenue de l'assemblée annuelle des actionnaires
- Et bien plus encore...

Afin de répondre à ces obligations, nous vous offrons le **SERVICE DE MISE À JOUR ANNUELLE ET DE GREFFE CORPORATIF DÉCARIE AVOCATS NOTAIRES** lequel comprend :

- Une **rencontre annuelle** avec un juriste d'affaire afin de répondre aux questions relatives aux mises à jour annuelles
- Une **vérification des registres gouvernementaux** pour garantir la concordance avec les registres corporatifs
- Un **suivi des décisions corporatives** internes auprès des comptables de la société
- Un **examen des transactions** qui ont eu lieu au cours de l'année financière afin de préparer les résolutions requises (dividendes, bonis, emprunts, etc.)
- Une **convocation** des assemblées annuelles
- La **rédaction, dépôt et suivi** de la déclaration annuelle (provinciale) et du rapport annuel (fédéral)
- L'obtention auprès des autorités concernées des **statuts manquants**, s'il y a lieu
- La **conservation et la mise en sécurité de vos livres de procès-verbaux** (livre de minutes) dans une voûte à l'épreuve des infiltrations d'eau et du feu et un contrôle des entrées et sorties des documents corporatifs



AVOCATS
ET NOTAIRES
SOUS UN MÊME TOIT



Pour profiter de cette offre :

Me Sophie-Anne Décarie
sadecarie@decarieinc.ca
819-770-6666 poste 201